



Vole , racket

Par **bidouu94**, le **02/06/2011** à **23:44**

Bonjour ,

il y a quelques temps , on m'as offert un Bracelet de grande marque " Guess " d'une personne qui me tient a coeur , et dès le lendemain je l'ai perdu dans une salle de cours , un peut plus tard une " connaissance " la retrouver et m'as dis " c'est bien toi qui a perdu un bracelet Guess ? " evidament j'ai répondu OUI et la elle ma répondu " tu l'a vu je ne te le rendrai pas " . et l'a ranger et l'a garder . j'avais laisser passer cette histoire , mais il y a deux jours (deux mois environ sont passer depuis) elle la ressortie en me faisant le même discours comme quoi elle ne me le rendrai pas , pour moi c'est la goûte de trop !!!! demain je vais porter plainte pour vole , que risque t elle ? parce que ce n'est pas du vole à l'étalage c'est du racket donc d'après ce qu'on m'as dit , c'est PIRE !

En attente de votre réponce , cordialement .

Par **Domil**, le **03/06/2011** à **00:05**

Ce n'est pas de l'extorsion et qu'avez-vous comme preuve ?

Par **bidouu94**, le **03/06/2011** à **01:35**

Comme preuve J'ai des amis et mon bracelet il manque un diams dessus et un petit cercle decoratif

Par **Domil**, le **03/06/2011** à **03:56**

Le problème est : si elle nie l'avoir trouvé, que pouvez-vous répondre ?